

NUMÉRO 2 - JUILLET 2026



ÉCHO NÉGRONDAIS



SOMMAIRE

03

ÉDITO

MAI COMMUNAL

11

LE COIN DE L'ÉCOLE

Journée de l'eau
Lascaux 4
La grotte de Villars
Plantation des pommes de terre
Projet Manuterra
Danse traditionnelle

18

FOCUS HABITANTS

Portrait de nouveaux habitants
90 ans de vie, 65 ans d'amour

22

INFOS UTILES

Permanences des élus
État civil 2025 (erratum)
Permanence ERRE
Le rescencement

04

COMPTES RENDUS DES CONSEILS MUNICIPAUX

10 mars 2026
20 mars 2026
31 mars 2026
28 avril 2026
5 juin 2026

14

ACTU DE NOS ASSOCIATIONS

Comité des fêtes
La pétanque
Banda du Périgord
Génération mouvements
AG chasse

20

INFOS DIVERSES

Label lire et faire lire
Étude du bourg de Négrondes
Obligations légales de
débroussaillage

DIRECTRICE DE LA PUBLICATION

FRANÇOISE DECARPENTRIE

RESPONSABLE DE LA COMMISSION
COMMUNICATION

KATIA CABALLERO

CONCEPTION ET RÉALISATION

KATIA CABALLERO
CLÉLIA CABALLERO

MEMBRES

VINCENT LELEU
LAETITIA BETIZEAU
CORINNE CHANTRY-RIBIERE
XAVIER BLANCHARD
ANNIE SEES
ISABELLE DESGRAUPES

PHOTOGRAPHIES

ISABELLE DESGRAUPES

IMPRIMERIE

IMPRIM'PÉRIGORD
13 RUE EDISON
24750 BOULAZAC

ÉDITO



Chères Négrondaises,
chers Négrondais,
Mesdames et Messieurs,

Je tiens tout d'abord à vous adresser tous mes remerciements pour la confiance que vous avez accordée à notre équipe lors des dernières élections municipales et votre mobilisation constante, malgré la présence d'une seule liste.

Huit nouveaux conseillers ont rejoint ceux sortants. C'est autant d'énergie et d'émulation qui vont nous permettre de continuer à investir pour améliorer votre cadre de vie.

C'est autant d'idées à mettre en œuvre avec vous. Le collectif et l'écoute doivent être au cœur de nos actions sans occulter l'aspect budgétaire dont je suis la garante et qui a toujours été ma ligne directrice.

Bien naturellement, les projets engagés sous la mandature précédente se poursuivent au-delà du renouvellement des instances municipales. L'extension de l'atelier technique de Gramétias en est la preuve. Les travaux sont à présent terminés même s'il reste encore des aménagements à prévoir.

La rénovation de la salle des fêtes Audebert sera l'un des investissements les plus importants des mois à venir. Le bâtiment a besoin d'être isolé avec un mode de chauffage adapté. L'enjeu phonique et thermique seront des critères prioritaires.

Un autre paramètre cependant vient se greffer et non des moindres, avec les fortes chaleurs que nous avons connues ces dernières semaines. Il faudra vraiment prendre en compte le confort thermique des salles de l'école élémentaire, de la garderie et de la cantine.

Il va s'en dire que la nouvelle équipe municipale que j'ai l'honneur de conduire, engagée et volontaire, aura à charge de faire évoluer Négrondes vers un autre cycle de développement, avec l'ensemble des services municipaux dont je remercie l'implication quotidienne auprès des Négrondais.

Françoise Decarpentrie
Le Maire

MAI COMMUNAL

Le samedi 13 juin, la nouvelle équipe municipale élue lors des dernières élections, a convié l'ensemble de la population à célébrer la traditionnelle cérémonie du Mai.

Sous un soleil radieux, près de 150 personnes se sont réunies à la salle des fêtes Audebert pour assister à la plantation d'un mât sur lequel madame le Maire et chaque conseiller municipal ont accroché un drapeau, ainsi qu'à la plantation d'un cèdre de l'Atlas, symboles de renouveau de l'équipe municipale.

À l'issue de la cérémonie, les participants ont été invités à partager un apéritif sous la halle, avant de prolonger la journée autour d'un buffet froid servi dans la salle des fêtes.



Photo Isabelle DESGRAUPES

L'ambiance chaleureuse et festive a été portée par l'animation musicale assurée par Michel Moreau qui a su entraîner le public dans la bonne humeur. Madame le Maire et les conseillers municipaux se sont eux aussi prêtés au jeu, en interprétant une chanson sur scène, ajoutant une note conviviale à cette sympathique journée.

COMPTES RENDUS

DES CONSEILS MUNICIPAUX

10 MARS 2026

SYNDICAT DES TRANSPORTS SCOLAIRES DE THIVIERS

Présentation du Rapport d'Activité du syndicat pour l'année 2025.

DON

Acceptation d'un don de 25 000 € au profit de la collectivité de la part d'un administré. Le Conseil Municipal lui exprime tous ses remerciements et décidera ultérieurement de son utilisation.

AMENAGEMENT FONCIER (AFAFE)

La réorganisation parcellaire de cette opération s'impose également à la commune qui décide que

- 570 ml de chemins actuels seront supprimés
- 450 ml de chemins seront créés
- 810 ml de pistes DFCI (défense contre l'incendie) seront aménagés

SMDE24 (SYNDICAT MIXTE DES EAUX)

Les statuts de ce syndicat ont besoin d'évoluer pour des mises en adéquation réglementaires demandées par la préfecture.

ECLAIRAGE PUBLIC DES ZAE – TRANSFERT DE COMPETENCE

La communauté d'agglomération du Grand Périgueux a sollicité son adhésion au SDE24 (Syndicat des Energies) pour pouvoir lui transférer la compétence Eclairage Public des parcs d'activité. Cette adhésion doit être approuvée par toutes les collectivités adhérentes dont Négrondes.

COMPTE FINANCIER UNIQUE (CFU) ET AFFECTATION DES RESULTATS 2025

Le CFU est le bilan comptable de l'année écoulée. Il fait apparaître des résultats qui seront ensuite reportés sur le budget à venir.

Section de fonctionnement : excédent de 138 927 €
Section d'investissement : déficit de 39 712 €
Restes à Réaliser : - 153 100 €

Compte tenu :

- des reports antérieurs excédentaires en fonctionnement de 614 760 € et de l'excédent constaté fin 2025 pour un résultat global à affecter de 753 688 €,

- du besoin de financement en investissement de 192 811 €, le Conseil Municipal décide que sur le budget 2026, il sera affecté en recettes de fonctionnement 560 876 €, en dépenses d'investissement 39 712 € et en excédent de fonctionnement capitalisé 192 811 €.

COMPTE-RENDUS DIVERS

Conseil Communautaire du 29.01

- **Attributions de compensation** : validation des modifications pour intégrer le remboursement de l'adhésion de certaines communes au SMO DFCI (syndicat de défense contre l'incendie)
- **Ressources Humaines** :
- création d'un CST (Comité Social Territorial) pour la comcom et le CIAS.
- instauration d'IHTS (indemnité horaire pour travaux supplémentaires)
- **Aménagements** :
- approbation du plan de financement d'une bibliothèque à la Coquille
- validation des conditions financières pour création d'un giratoire et d'une voie de desserte aux Marimonts (Thiviers)
- validation du plan de financement des travaux du Pont de Pommarède à Miallet
- **Compétence périscolaire** : conventionnement avec les communes concernées par des accueils

SALLE DES FETES AUDEBERT - RENOVATION

Restitution en interne de l'audit réalisé par le SDE24 (Syndicat des Energies) pour rénover la salle Audebert. L'isolation et le changement de chauffage seront les priorités.

LOCAL PÉTANQUE

Après accord entre toutes les parties, les terrains de pétanque seraient délocalisés sur une partie de l'ancien terrain de rugby en occupant également l'espace du tennis.

S MOSST (TRANSPORTS SCOLAIRES DE THIVIERS)

- Vote des bilans de l'année écoulée avec une affectation de résultat de 244 327 €.
- Vote du budget primitif 2026
- Présentation du Rapport d'Activité 2025 afin qu'il soit ensuite relayé à toutes les communes membres.

CONSEIL D'ECOLE DU 27 FEVRIER 2026

Il est prévu une augmentation des effectifs à la rentrée de septembre.

Madame l'Inspectrice d'Académie sera présente à l'école de Négrondes le 23 mars pour ouvrir la Semaine Départementale des Maternelles.

DIVERS

Logement rue des Fours à Chaux

Une prime de 1665 € a été versée dans le cadre des Certificats d'Economie d'Energies pour les travaux de rénovation du logement.

Rétrécissement aux Couriveaux

Ces travaux, réalisés conjointement par le service Voirie de la communauté de communes et nos agents techniques, seront complétés dès que possible par la pose d'un coussin berlinois au centre de l'écluse.

Même s'il n'y a pas de signalisation verticale qui le précise, la priorité est donnée aux véhicules montants, conformément au Code de la Route.

Hôtel-restaurant les Arômes

Ce bâtiment est racheté mais pour une activité non commerciale. La licence IV ne sera donc pas reprise, excepté si la commune décide de la racheter sous réserve d'en avoir l'utilité.

Point d'apport volontaire (PAV)

L'un des conteneurs d'ordures ménagères de la halle à marchandises sera adapté pour recevoir un seul sac de 30l permettant le décompte d'une demi-ouverture. Le syndicat nous préviendra du changement le moment venu.

Bâtiments rue Albertine Guillaumy

Madame LONGUEVILLE est propriétaire de deux granges très détériorées dont l'une est sur le point de s'écrouler. Ces bâtiments étant en limite de la voie publique, il devient urgent d'en détruire au moins une. Un rachat par la collectivité est en réflexion, ce qui permettrait d'élargir le virage.

Voirie

M. DAURIAC a déjà signalé à plusieurs reprises que la pente du plateau de la RD73 face à la maison de M. et Mme Desgraupes dans le sens Négrondes-Coulaures est trop abrupte.

Mme CABALLERO demande que les buses le long de la propriété de M. Barbier route des scieries soient débouchées.

Ce qui éviterait le ruissellement des eaux pluviales en direction des habitations situées de l'autre côté de la RD73.

20 MARS 2026

INSTALLATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Chaque élu est installé en tant que conseiller municipal.

ELECTION DU MAIRE ET DES ADJOINTS

Françoise DECARPENTRIE est réélue maire de Négrondes à l'unanimité.

Le Conseil ayant décidé de fixer le nombre des adjoints à quatre (soit 30% de l'effectif total de l'assemblée).

Sont élus à l'unanimité :

- Premier adjoint : Bertrand COMBEAU
- Deuxième adjointe : Annie SEES
- Troisième adjoint : Vincent LELEU
- Quatrième adjointe : Corinne CHANTRY-RIBIERE

COMMISSIONS INTERCOMMUNALES

Les délégués sont désignés comme suit :

CLECT (Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées) :

Titulaire : Françoise DECARPENTRIE Suppléant : Stéphane GRANGE

CIID (Commission Intercommunale des Impôts Directs) :

Titulaire : Bruno RAVEL Suppléant : Patricia CHAMBAUD

OPAH (Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat)

Titulaire : Annie SEES

PLUI (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal)

Titulaire : Françoise DECARPENTRIE Suppléant : Vincent LELEU

PCAET (Plan Climat Air Energie Territorial)

Titulaire : Corinne CHANTRY-RIBIERE

CLIT (Comité Local Installation Transmission)

Titulaire : Bertrand COMBEAU

COMPTE-RENDUS DIVERS

Conseil Communautaire du 12.03

- Vote du CFU avec des reports en recettes de fonctionnement de 2.816.371 € et en dépenses d'investissement de 288.783 € avec des Restes-à-Réaliser de 944.228 €
- Approbation du Budget Primitif à hauteur de 11.827.184€ en fonctionnement et de 6.668.973 € en investissement.
- Vote des taux de fiscalité :
 - Taxe d'Habitation / Résidence Secondaire : 10,90%
 - Foncier Bâti : 6,10%
 - Foncier Non Bâti : 13,40 %
 - Cotisation Foncière des Entreprises : 26,35%
- Environnement : Un avenant à la convention avec le SDE 24 relative à la mission d'accompagnement, au suivi et à la mise en œuvre du PCAET (Plan-Climat -Air-Energie-Territorial) a été signé, nécessaire dans le cadre du Schéma Directeur Cyclable pour développer les mobilités douces.
- Attribution de la maîtrise d'œuvre pour l'extension du Centre de Secours de Thiviers à Patrick FABICH pour 54 940 € HT. L'intégration de Sorges dans cette opération va modifier le plan de financement initial et la répartition du fonds de secours versé par chaque commune concernée, en tenant compte d'une diminution de l'aide de l'Etat.
- Présentation du plan de financement prévisionnel concernant la Médiathèque de la Coquille pour un montant de 631 273 € HT.
- Enfance : renouvellement du Projet Éducatif de Territoire (PEDT : coordination des actions éducatives) pour 2026/2029 avec intégration du plan Mercredi pour structurer les offres éducatives.

31 MARS 2026

DELEGATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL AU MAIRE

Pour des questions de facilitation des démarches administratives communales au quotidien, le Conseil Municipal décide de transférer au maire certaines de ses délégations dans des domaines très variés.

La maire rendra compte à l'assemblée à chaque séance des décisions qu'elle aura prise en vertu de la présente délégation de pouvoir.

INDEMNITES DES ELUS

La maire précise qu'elle n'entend pas percevoir l'indemnité maximale à laquelle elle pourrait prétendre et signale qu'elle sera la même que le précédent mandat.

En revanche, elle propose que les indemnités des adjoints soient augmentées et que soient créés deux postes de conseillers délégués dont l'indemnité sera la moitié de celle des adjoints.

COMMISSION D'APPEL D'OFFRES

Pour respecter la réglementation en matière de marchés publics, il est nécessaire de désigner par vote une commission chargée de choisir les titulaires d'un marché. En fonction de notre strate de population, elle doit être composée du maire ou son représentant ainsi que de trois membres titulaires et trois membres suppléants du Conseil Municipal.

Après appel à candidatures, la commission (CAO) est désignée comme suit :

Membres titulaires : Stéphane GRANGE – Florian GUILBAUD – Bruno RAVEL

Membres suppléants : Vincent LELEU – Annie SEES – Corinne CHANTRY-RIBIERE

DESIGNATION DES REPRESENTANTS DU CONSEIL MUNICIPAL AU SEIN DE DIFFERENTS SYNDICATS ET ASSEMBLÉES

Le Conseil municipal a désigné ses représentants au sein des différents syndicats et organismes extérieurs. Ont ainsi été nommés :

Françoise Decarpentrie et **Vincent Leleu** au CIAF (Aménagement foncier), **Françoise Decarpentrie** et **Bertrand Combeau** au SDE24 (Syndicat d'Énergies), **Bertrand Combeau** au SMDE24 (Syndicat des Eaux), **Annie Sees** et **Stéphanie Doublet** au SMOSST (Transports scolaires), **Vincent Leleu** au SMO DFCI (Défense Incendie), **Laëtitia Betizeau** comme correspondante Défense, **Katia Caballero** comme référente Sécurité routière, **Laëtitia Betizeau** et **Stéphanie Doublet** comme référentes ERRE, ainsi qu'**Annie Sees** (élus) et **Murielle Martin Machner** (agents) au CNAS.

Dans la continuité et afin d'étudier les projets communaux, chacun a pu se positionner dans des commissions internes composées également de personnes « ressources » en raison de leur technicité. Le tableau récapitulatif est disponible sur le site internet de la commune.

COMPTES-RENDUS DIVERS

Allée Léon PUIFFE

Le chantier est terminé au niveau de l'adduction en eau potable, il reste la fibre à passer et la suppression du réseau cuivre et le passage de l'électricité.

L'aménagement de la route se fera quand tous les travaux seront terminés.

Compte-rendu réunion du chantier de l'atelier municipal

La plâtrerie, l'électricité et le bardage de l'atelier sont en cours de finition.

Dans le local chasse, le revêtement du sol sera en béton hélicoptère.

Compte-rendu réunion de l'étude diagnostique de l'assainissement collectif

Réunion de présentation des phases 1 (recueil des données et état des lieux) et 2 (campagnes de mesures) pour les communes de Mialet, Négrondes et St Jory de Chalais.

Le réseau compte 287 abonnés et s'étend sur 12 kms de canalisation essentiellement en amiant-ciment. Le volume facturé est de 16 500 à 17 800 m³ par an.

Les dysfonctionnements connus sont le réseau en domaine privé, les regards non visitables, les bouchages fréquents sur un tronçon en privé. 34% des raccordements sont non conformes.

L'état général de la station d'épuration est passable et les canalisations vieillissantes.

Compte-rendu de l'Assemblée Générale Périgord Rail Plus

La collectivité adhère depuis 3 ans à cette association avec une co-présidence partagée depuis cette année. Peu de travaux sur les voies sont à prévoir sur la ligne Bordeaux/Lyon.

L'effondrement au niveau de Niversac a entraîné le blocage de la navette, et la ligne Agen/Périgueux est menacée.

Compte-rendu de l'Assemblée Générale de la MFR

Il a été fait un compte-rendu de toutes les actions menées depuis un an et celles à venir tels que les travaux d'aménagement avec le plateau technique hippique, ouverture d'une classe CAPA métiers de l'agriculture – productions végétales et fermeture de la formation SAPAT.

Les effectifs au 24/03/2026 sont de 281 élèves toutes sections confondues (effectif en baisse).

Compte-rendu de la venue de l'Inspectrice de l'Académie

L'inspectrice d'Académie a ouvert la Semaine Départementale de la Maternelle à l'école de Négrondes où différentes thématiques et ateliers ont été présentés.

Label Lire et Faire lire : 15 bénévoles étaient présents pour la présentation du label.

TRANSPORTS SCOLAIRES NEGRONDES

Conclusion d'une nouvelle convention de délégation de compétence entre la Région Nouvelle Aquitaine, autorité organisatrice, et la collectivité, autorité organisatrice de 2^{ème} rang avec une nouvelle grille des participations des familles pour les deux années scolaires à venir.

A noter que le Conseil Municipal a décidé de ne pas répercuter l'augmentation des tarifs sur les familles et absorbera intégralement la dépense supplémentaire sur ses budgets.

RECRUTEMENT D'AGENTS CONTRACTUELS

Autorisation est donnée au maire pour recruter des agents en remplacement de titulaires ou non titulaires momentanément indisponibles en fonction d'une enveloppe budgétaire impartie.

PERSONNEL MUNICIPAL - AVANCEMENTS DE GRADE

Fixation des taux permettant à chaque grade d'accéder au grade supérieur par la voie de l'avancement dans la filière technique.

CCID (COMMISSION COMMUNALE DES IMPÔTS DIRECTS)

La commission est composée de six commissaires titulaires et six commissaires suppléants désignés par l'administration fiscale dans une liste de 24 personnes proposée par le Conseil Municipal. La durée de leur mandat est identique à celle du mandat municipal.

La maire informe le Conseil des noms faisant partie désormais de la CCID.

AGENCE TECHNIQUE DEPARTEMENTALE

Les statuts de l'ATD avaient besoin d'évoluer compte tenu des nouvelles compétences apportées aux collectivités et des modalités de représentation au sein de l'Assemblée Générale. Le représentant titulaire de la collectivité sera par défaut le maire et le suppléant, l'élu désigné ensuite dans l'ordre du tableau.

FONGIBILITE DES CREDITS

Conformément à la nomenclature comptable M57, le Conseil Municipal autorise le maire à procéder à des virements de crédits de chapitre à chapitre dans les deux sections à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel.

TAUX DES TAXES LOCALES

Il est décidé de maintenir les taux tels que définis en 2025 à savoir :

Taxe foncière sur les propriétés bâties : 48.05 %

Taxe foncière sur les propriétés non bâties : 64.08 %

Taxe d'habitation sur les résidences secondaires : 9.68 %

SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

- Comité des Fêtes : 500€
- Génération Mouvements : 300€
- Pétanque Négrondaise : 300€
- VTT : 300€
- USEP : 300 €

BUDGET PRIMITIF 2026

Tenant compte des résultats antérieurs, le budget est adopté à l'équilibre comme suit :

- Section de fonctionnement : 1.237.937.43 €
- Section d'investissement : 711.676.94 €

DELEGUES DE LA RDE24 (RÉGIE DÉPARTEMENTALE DES EAUX)

Délégué titulaire : Bertrand COMBEAU

Délégué suppléant : Corinne CHANTRY-RIBIERE

COMITE COMMUNAL FEUX DE FORET

Vincent LELEU est désigné bénévole référent

COMPTES-RENDUS DIVERS

CONSEILS COMMUNAUTAIRES DES 9 AVRIL ET 16 AVRIL 2026

Election du président, des vice-présidents et des délégués ainsi que les délégués des commissions.

ASSEMBLEE GENERALE ACI LE PIED A L'ETRIER

Cette association de réinsertion intervient à Négrondes pour l'entretien des espaces verts. Elle est composée de trois branches dont l'une est déficitaire.

CHAMBRE DES METIERS ET DE L'ARTISANAT

Réunion de présentation et de bilan de l'artisanat et des entreprises.

PROJET REBOND

Le projet est de relancer le club de rugby par les trois communes qui le composent : Thiviers, Négrondes et Excideuil.

COMMISSION INTERNE EMBELLISSEMENT

- Planifier la réalisation des décorations de Noël dès octobre.
- Accroître le fleurissement rue Eugène le Roy et concourir à nouveau pour la 2^{ème} fleur
- Réfléchir sur la mise en place d'un «Géocaching»

COMMISSION COMMUNICATION

Concernant le bulletin municipal, des devis sont à l'étude pour envisager un grammage de la couverture différent des pages intérieures, ce qui diminuerait le coût de l'impression.

QUESTIONS ET INFOS DIVERSES

Radar route Albert Gaudy : installé du 12 au 26 mars, il ne relève pas de résultats significatifs. Très peu de véhicules ont été contrôlés au-delà de la limite autorisée de 50km/h

5 JUIN 2026

DELEGUES AUX ELECTIONS SENATORIALES

Les délégués de Négrondes aux élections sénatoriales sont les suivants :

TITULAIRES : Corinne CHANTRY RIBIERE,
Bertrand COMBEAU, Vincent LELEU

SUPPLEANTS : Laëtitia BETIZEAU, Patricia CHAMBAUD, Aymeric DUBIN

ENEDIS – REDEVANCE D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC

La collectivité se verra attribuée une redevance forfaitaire annuelle de 245 € à titre de contrepartie d'occupation du domaine public par les réseaux d'électricité.

ORANGE – REDEVANCE D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC

Le gestionnaire des lignes télécom versera à la collectivité une redevance annuelle de 1620.58 € au titre d'occupation du domaine public, qu'il s'agisse d'artères aériennes, souterraines ou d'emprise au sol.

ACCROISSEMENT TEMPORAIRE D'ACTIVITÉ

Afin de pourvoir très rapidement à des emplois non permanents pour faire face aux accroissements temporaires d'activité, le Conseil décide de créer un poste d'adjoint d'animation dont le temps de travail sera défini au moment de l'élaboration du contrat, si le recrutement s'avère nécessaire.

FORMATION DES ELUS MUNICIPAUX

La formation des assemblées municipales constitue une dépense obligatoire pour les collectivités à condition qu'elle soit dispensée par des organismes agréés par le ministère chargé des collectivités locales.

À chaque renouvellement des mandats, il convient d'attribuer une ouverture de crédit qui ne peut être inférieure à 2% du montant total des indemnités des élus. C'est ce pourcentage qui est retenu par les conseillers.

EXTENSION DU CENTRE DE SECOURS DE THIVIERS

Il est décidé d'amortir sur 3 ans le fonds de concours qui s'élèvera au total à 15 426.01 €, sachant que la dernière échéance de 2028 sera éventuellement réajustée en fonction du décompte définitif de l'opération.

LOGEMENT COMMUNAL RUE EUGENE LE ROY

Les locataires ne pourront plus avoir accès à leur logement le temps de sa rénovation et devront être relogés.

Une exonération de deux mois de loyer leur est accordée.

COMPTABILITÉ

L'opération d'enfouissement des réseaux Allée Léon Puiffe nécessite un virement de crédit sur l'imputation comptable dédiée.

TRANSFERT DE LA LICENCE IV

La licence IV du restaurant « les Arômes » est vendue et transférée en Gironde. L'activité des repreneurs ne justifie pas qu'il y ait reprise et la présence d'une autre licence sur la commune n'interdit pas cette mutation.

VISITE DU COLLEGE DE THIVIERS - PRISE EN CHARGE DES REPAS

11 élèves de CMI/CM2 et leurs accompagnants ont été visiter le collège pendant une journée. Les conseillers ont décidé que la collectivité prendra à charge les frais de repas pris au self de cet établissement sans répercussion aux familles.

COMPTES-RENDUS DIVERS

Conseil communautaire du 04/06

- Validation de la composition de la CLECT.
- Approbation de la mise en place d'une Conférence des Maires composée des maires et vice-présidents. L'instauration d'un pacte de gouvernance n'a pas été jugée utile.
- Nomination de Raphaël CHIPEAUX et Isabelle HYVOZ au Comité Local pour l'Emploi de l'arrondissement de Nontron
- Cession pour l'euro symbolique de parcelles de terrains situées vers la MSP afin d'accueillir un bâtiment destiné aux Restos du Cœur
- Implantation de panneaux solaires sur plusieurs sites appartenant à la comcom avec une autoconsommation et revente éventuelle du surplus.
- Vente d'une parcelle de 4000 m² dans la zone de Labaurie aux Ets Contamine
- Aide à l'entreprise COBC qui voit son bail repoussé en raison de retards dans le chantier de réalisation du pôle Enfance de Thiviers
- Reconduction de la convention avec Happy Habitat
- Un délai supplémentaire est accordé au maître d'œuvre pour remettre la phase PRO/DCE concernant la rénovation de la médiathèque de La Coquille
- SOTEC remporte le marché d'attribution concernant la réhabilitation du pont de Pommerède à Miallet
- Formation des élus : les dépenses sont plafonnées à 10 000 € par an
- Taxes de séjour 2027 : tarif plafonné à 2,50 € selon les catégories d'hébergements
- Projets agrivoltaiques sur St Priest Les Fougères et St Pierre de Frugie : le conseil émet un avis défavorable et demande à Madame la Préfète d'appliquer un sursis à statuer sur le fondement de l'article L153.11 du Code de l'Urbanisme pour 2 ans ou jusqu'à l'approbation du PLUI et de ses OAP

Compte-rendu du SMOSST (transports scolaires de Thiviers)

- Michel DOBBELS (Thiviers) et Philippe BILLAT (St Jean de Côte) ont été élus respectivement président et vice-président du syndicat. Leurs indemnités de fonction ont également été fixées.
- Maintien des tarifs pour les familles avec prise en charge de l'augmentation par le syndicat
- Approbation des nouveaux statuts de l'ATD

Compte-rendu SMDE 24 (Syndicat Mixte des Eaux)

- Election de Christian BERTRAND (Coulaures) président de la Commission Territoriale de la Vallée de l'Isle ainsi que les différents représentants au Comité Syndical. Le siège du secrétariat restera à Négrondes.
- Fin des travaux de déplacement des canalisations d'eau potable sur le domaine public à l'Age, aux Maines et au Petit Chalus. La partie Lanneau devrait suivre. Ceux concernant le secteur de la Chabroulie devraient s'effectuer en 2027.

Compte-rendu SDE 24 (Syndicat d'Electrification)

- Election du vice-président en charge du secteur 9 (nord-est du dpt) : Pascal COURNARIE (élu à Jumilhac le Grand)
- Les vice-présidents de chaque secteur ont élu ensuite le président du syndicat en la personne de Lionel ARMAGHANIAN.

Extension de l'atelier municipal

La réception du chantier est proche. Des plus-values et des moins-values sont constatées sur plusieurs lots et honoraires du maître d'œuvre.

Compte-rendu commission Bâtiments au 03/06/2026

Concernant la rénovation énergétique de la salle Audebert, révision de l'étude suite à des incohérences relevées. Le plan de financement est revu à la hausse pour le montant de 351 878 €. Il prévoit l'isolation par l'extérieur, l'isolation du faux plafond, le changement du mode de chauffage et le remplacement de la porte extérieure à l'arrière de la scène.

Si le Conseil donne un accord de principe au SDE24, un projet plus affiné sera étudié. La question est de savoir si après en avoir pris connaissance, la collectivité pourra encore se rétracter.

LE COIN DE L'ÉCOLE



JOURNÉE DE L'EAU

Pour démarrer un apprentissage sur l'eau, les CP CEI sont allés voir le spectacle « Dans ma cuisine, un désert ? » au théâtre de l'Odyssée à Périgueux

Ensuite, ils ont fait un atelier artistique.

Puis les GS, CP, CEI ont clôturé leur travail sur l'eau avec le spectacle du SMDE 24 : "Qui a coupé l'eau ?", à la salle Audebert le 5 juin 2026



LASCAUX 4

Dans le cadre de notre projet sur la préhistoire, les GS / CP / CEI sont allés visiter Lascaux 4, et sont allés faire un atelier fouille au Pôle d'Interprétation de la Préhistoire aux Eyzies l'après-midi.



LA GROTTE DE VILLARS

Mardi 21 avril, les classes de Maternelle et CP/CE1 se sont rendues à Villars pour visiter la grotte et participer à des ateliers pédagogiques. Ils ont ainsi pu admirer les stalactites, les stalagmites et les colonnes. Ils ont ensuite participé à un atelier de peinture murale et réalisé leur empreinte de main: une journée riche en découvertes.



PLANTATION DES POMMES DE TERRE

Jeudi 30 avril, les élèves de Grande Section, CP et CE1 se sont regroupés avec Corinne Chantry et la maman de Raffaello pour planter les pommes de terre sur le terrain derrière le plateau sportif.

Les enfants ont bravé la pluie pour écarter la paille, tracer les sillons et planter les tubercules. Il va falloir maintenant qu'ils patientent pour s'en régaler à la cantine. Les plus jeunes, quant à eux, se sont chargés d'en planter dans le jardin partagé.



PROJET MANUTERRA

Les élèves de CE2 CM1 CM2 de l'école de Négrondes ont participé cette année à un projet écocitoyen financé par la fondation Hermès. Il s'agit du projet Manuterra.

C'est un projet pluridisciplinaire qui permet aux écoliers et aux collégiens de travailler sur la biodiversité en créant dans l'école un jardin de A à Z. Une jardinière et une coordinatrice de projet nous ont suivi sur 12 séances.

La création de ce jardin nous a permis d'aborder certaines notions essentielles pour mieux comprendre le fonctionnement du vivant et pour savoir mieux le préserver.

Nous avons tout d'abord réalisé un prélèvement du sol de notre espace. L'analyse de cet échantillon permet de déterminer si le sol est sain pour l'agriculture.



Cela permet de protéger notre santé et de cultiver des légumes en toute sécurité.

Une expérience de décantation du prélèvement a permis de découvrir la composition de notre sol (argileux, limoneux ou sableux) et de connaître ses forces et ses faiblesses pour la culture à venir.

Après la découverte des différents métiers liés au jardin (horticulteur, maraîcher, botaniste..etc..), et avant de jardiner à notre tour, nous avons signé la charte de bonne conduite du jardinier que voici : Je respecte les végétaux, je respecte les animaux, je respecte les autres jardiniers, je respecte le matériel de jardinage.

Nous sommes allés à la rencontre de la diversité du monde végétal en visitant le jardin botanique d'Alaije à Brantome. Nous y avons prélevé des feuilles et fleurs de plantes que nous ne connaissions pas et avons constitué un herbier comme les botanistes le font.

Nous avons pu également récolter des graines directement sur les plantes ou en disséquant des légumes en vue de réaliser des semences. Ces graines ont ensuite été mises à sécher et ont été conservées sous presse.

De retour à l'école, nous avons réalisé une étude des contraintes et des ressources de notre terrain en vérifiant : l'ombre, l'ensoleillement, les bâtiments présents, les vents possibles, l'orientation, l'humidité, l'accès à l'eau, la surface disponible. Nous avons également découvert les principes fondateurs de la permaculture qui se veut une agriculture durable.

Ces principes sont les suivants ; prendre soin de la terre, prendre soin de tous les êtres vivants (les plantes, les animaux auxiliaires du jardin, mais aussi les jardiniers et les consommateurs), partager équitablement les ressources entre tous les êtres vivants.

Pour comprendre que nous sommes tous reliés au vivant, nous avons découvert un jeu parlant. Le jeu de la ficelle que nous a permis de comprendre l'importance de préserver la biodiversité car nous avons tous besoin les uns des autres.

Afin de préserver cette diversité des espèces, nous avons construit des abris pour les animaux. Ils n'ont pas besoin de l'homme pour créer leurs abris mais à cause de la destruction de leur habitat naturel, ils ne trouvent plus ce dont ils ont besoin.

Nous avons créé des gîtes à insectes, à hérissons et à chauve souris.

Nos nichoirs et mangeoires ont permis la reproduction de deux couples de mésanges, un couple de rouge-queue noirs et un couple de sittelles torchepots dans notre école.

Au cours des séances suivantes, nous avons appris certains gestes techniques du jardinier.

Nous avons créé la base de nos jardins en constituant des lasagnes qui attirent également les animaux utiles tels que les décomposeurs. Nous avons découvert l'utilité des oyats ces pots en argile que l'on enterre près des plantes et que l'on remplit d'eau. Leur porosité permet à l'eau de passer à travers le pot pour irriguer peu à peu les racines.

Nous avons choisi nos arbustes fruitiers, plantes aromatiques, légumes et fleurs en fonction du calendrier de plantation et de récolte ainsi que des associations de plantes.

Nous avons découvert les différentes familles de légumes, le cycle de vie des plantes, les types de graines et de fructification ainsi que leur modes de dissémination.

Nous avons semé, planté, paillé, bouturé...

Notre jardin pousse bien. Nous célébrerons la récolte des fruits fleurs et légumes par une journée de célébration le 25 juin 2026.

Grâce à la création de ce jardin, nous savons un peu mieux respecter le monde du vivant, le cultiver et le protéger.

DANSE TRADITIONNELLE

Durant tout le mois de mai et juin, les élèves de toutes les classes ont eu la chance d'être formés à la danse traditionnelle par Françoise et Christian.

Ils ont tous préparé des danses pour le spectacle qui a eu lieu vendredi 19 juin et au cours duquel les parents ont eu la surprise de pouvoir partager ce moment convivial avec eux.



ACTU

DE NOS ASSOCIATIONS

COMITÉ DES FÊTES



La traditionnelle bourse d'échange organisée par le Comité des Fêtes de Négrondes s'est déroulée le dimanche 24 mai 2026 dans une ambiance conviviale et chaleureuse.

Malgré une journée marquée par une forte chaleur, les passionnés étaient au rendez-vous avec la présence de 18 exposants venus présenter pièces auto, moto et objets liés à l'univers mécanique. Plusieurs véhicules anciens étaient également exposés, attirant la curiosité des visiteurs.

Événements à venir :

- Vendredi 10 Juillet : Marché de nuit.
- Samedi 26 Septembre : Randonnée nocturne

Environ une centaine de visiteurs se sont déplacés pour profiter de cette manifestation devenue un rendez-vous apprécié des amateurs et des habitants du secteur.

Le Comité des Fêtes remercie chaleureusement les exposants, bénévoles et visiteurs ayant contribué à la réussite de cette édition 2026.



LA PÉTANQUE

La saison des championnats 2026 touche à sa fin pour la Pétanque Négrondaïse, avec des résultats très encourageants.

De belles performances en Championnat FFPJP

Une qualification en triplette féminine ;

- Une qualification en triplette promotion ;
- Une qualification en doublette provençale.

Les qualifications pour le Championnat de France UFOLEP

La satisfaction est également au rendez-vous en UFOLEP avec deux qualifications pour les Championnats de France :

- Une qualification en doublette mixte ;
- Une qualification en doublette féminine.

Une belle récompense pour les joueuses et joueurs concernés, qui porteront fièrement les couleurs du club au niveau national.

Cap sur les concours nationaux

La saison est loin d'être terminée puisque plusieurs licenciés représenteront prochainement la Pétanque Négrondaïse lors de concours nationaux à : Nérac (47) ; Bellac (87) ; Espalion (12) ; Rochefort (17)



Dates à retenir

Le club donne rendez-vous à tous les habitants et amis de la pétanque les 2 et 3 août prochains.

Dimanche 2 août 2026 : Vide-greniers

Une journée conviviale ouverte à tous avec restauration rapide sur place. Les visiteurs pourront notamment déguster de délicieux burgers maison.

Lundi 3 août 2026 : Concours de pétanque en doublette ouvert à tous

Le traditionnel concours est ouvert à tous les amateurs de pétanque. De nombreux lots seront mis en jeu.

- Inscriptions à partir de 18 h ;
- Jet du but à 19 h.

**BÀNDA DU
PÉRIGORD**



La Banda du Périgord prépare sa saison estivale avec 13 prestations de juin à août. Nous aurons le plaisir de jouer à Négrondes pour le marché de nuit du 10 juillet.

Vous pourrez également nous rencontrer en Haute-Vienne, en Creuse et à Argelès-Gazost et Bagnère de Luchon, dans les Pyrénées, en plus de nos prestations dans le département.

Pour connaître nos dates de représentation, nous vous donnons rendez vous sur FACEBOOK et INSTAGRAM.



**GÉNÉRATIONS
MOUVEMENT**

Au cours des derniers mois, le club Générations Mouvement a poursuivi ses nombreuses activités, témoignant une fois encore de son dynamisme et de la convivialité qui l'animent.

Parmi les temps forts, une soirée consacrée aux cartes postales anciennes a réuni près de 70 personnes. Ce rendez-vous a permis à chacun de découvrir ou redécouvrir le patrimoine local à travers de précieux témoignages du passé.

Les adhérents ont également participé à une sortie d'une journée à Cahors, placée sous le signe de la découverte et de la bonne humeur.

Par ailleurs, une journée de formation aux gestes de premiers secours a été proposée par Groupama, en collaboration avec la municipalité. Cette initiative a permis à trois employés municipaux de bénéficier d'une sensibilisation aux gestes qui sauvent

Le club a aussi pris part à la rencontre interclubs organisée autour de jeux anciens. Cette manifestation a été enrichie par la participation des élèves de l'école de Négrondes, favorisant de beaux échanges entre les générations.



Enfin, le mardi 26 mai s'est tenue la dictée départementale. Le club y était représenté par deux participants, dont Patrick Fleurat-Lessard qui s'est brillamment illustré en remportant la première place grâce à une copie quasiment parfaite. Toutes nos félicitations pour cette remarquable performance !

AG CHASSE

L'assemblée générale de l'Association de chasse de Négrondes s'est tenue le 6 juin 2026, réunissant sa quarantaine de membres autour des différents points inscrits à l'ordre du jour.

La Mairie était représentée par son Maire F DECARPENTRIE et le 3ème adjoint V LELEU

- Le Président sortant Mr FONTAINE a dresser le bilan moral et a présenté les perspectives pour 2026.

Le bilan financier de l'année 2025 est positif et témoigne d'une situation globalement satisfaisante, reflet d'une gestion rigoureuse de l'association ce qui laissera quelques marges de manœuvre pour les projets 2026.

Les membres ont également examiné la modification du périmètre de la réserve de chasse, désormais étendue à 43 hectares, avec un ajustement de son tracé.

Un point important concernait la livraison prochaine de la salle de découpe au sein des nouveaux bâtiments technique communaux, projet structurant pour la vie de l'association.

Enfin, les échanges ont mis en lumière divers enjeux pour l'avenir de l'association : la continuité de l'activité dans un contexte marqué par une augmentation des prélèvements, mais aussi des dégâts causés par le grand gibier.



Cette situation pèse sur les finances de l'association et appelle à une vigilance accrue dans les années à venir.

L'implication de tous les bénévoles de l'association est essentielle à la poursuite de l'activité et doit contribuer à fédérer les énergies.

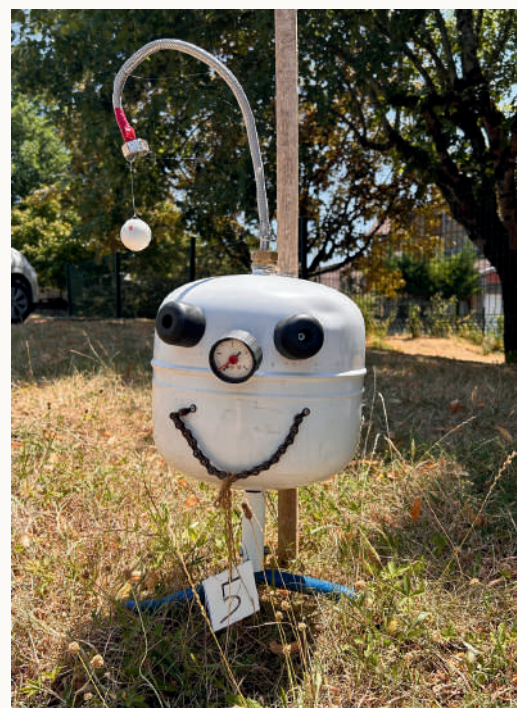
L'assemblée s'est conclue autour d'un apéritif dans un esprit constructif, avec la volonté partagée de poursuivre les actions engagées au service de la chasse locale et de la gestion du territoire.



Voitures anciennes- bourse d'échange



Robots fabriqués par les élèves de l'école de Négrondes, exposés dans le village



MARCHÉ de NUIT
PRODUITS LOCAUX
NEGRONDES
VENDREDI 10 JUILLET
animé par la *Banda du Périgord*
PARKING SALLE DES FÊTES AUDEBERT
À PARTIR DE 18H30
21H ANIMATION DANSANTE
23H FEU D'ARTIFICE
CHOISISSEZ VOS PRODUITS, NOUS LES CUISINONS À LA PLANCHÀ !
TARIF : PLATEAU COMPRENANT :
APÉRITIF + COUVERTS + PAIN + FRITES = **4€**
BUVETTE SUR PLACE
ORGANISÉ PAR **LE COMITÉ DES FÊTES**

12 JUILLET
ACCA Négrondes
VIDE GRENIER
NÉGRONDES
RESTAURATION & BUVETTE
2€ LE MÈTRE LINÉAIRE
Min. Obligatoire : 5 mètres
✓ **INSCRIPTION AVANT LE 1^{er} JUILLET**
Via le formulaire en ligne
ou par SMS au 0631024406
BULLETIN D'INSCRIPTION
NOM :
PRÉNOM :
N° DE TÉLÉPHONE :
N° DE PIÈCE D'IDENTITÉ :
MÉTRAGE SOUHAITÉ (min. 5 mètres)
Un SMS avec votre numéro d'emplacement vous sera communiqué quelques jours avant la manifestation
IPNS : No pas jeter sur la voie publique

VIDE-GRENIER
NÉGRONDES
DIMANCHE 2 AOÛT
Venez chiner, vendre et passer un moment convivial !
Emplacement : **10€** les 5 mètres minimum
+ 2€ le mètre supplémentaire
Buvette & Restauration sur place
Organisé par le club de la pétanque négrondaise
Renseignements & Inscriptions :
06 82 06 54 49 - 06 28 77 19 32

15^{ÈME} ÉDITION
LES COCHONS DE LA TRUFFIÈRE
RANDONNÉE PÉDESTRE & VTT
NEGRONDES
DIMANCHE 13 SEPTEMBRE 2026
BOUE, RIGOLADE ET BONNE HUMEUR !
CIRCUITS VTT : 25 - 35 - 50 KMS
DÉPART 9H00
PORT DU CASQUE OBLIGATOIRE
7€
CIRCUITS PÉDESTRES : 9 - 13 KMS
DÉPART 9H15
3€
APRÈS L'EFFORT OU PAS :
REPAS COCHON GRILLÉ SUR PLACE !
17€
RENSEIGNEMENTS AU 06 81 08 77 48
INSCRIPTION EN LIGNE SUR HELLO ASSO LA TRUFFIÈRE
VENEZ COMME VOUS ÊTES, REPARTEZ AVEC LE SOURIRE !
NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE

FOCUS

HABITANTS

PORTRAIT DE NOUVEAUX HABITANTS : SANDRA ET MIKE, ENTRE VOYAGES ET ANCRAGE EN PÉRIGORD VERT

Installés à Négrondes depuis juillet 2022, Sandra LEGER et Mike BRISSEAU ont choisi de poser leurs valises en Périgord Vert après un parcours riche en expériences professionnelles et personnelles. Rencontre avec un couple aux projets ancrés dans le territoire... et ouverts sur le monde.

Une vie de voyages et de rencontres

Sandra Léger, 56 ans, est née à Agen, dans une famille aux racines bordelaises. Très tôt, son parcours est marqué par l'ouverture à l'international avec une adolescence passée en partie en Amérique du Sud et en Asie. Après un BTS tourisme en France, elle se lance dans une carrière qui durera plus de 36 ans dans le secteur du voyage haut de gamme, avec une spécialisation en Amérique latine.

C'est en 2004, à Perpignan, que Sandra rencontre Mike. En 2013, ils décident de prendre un nouveau tournant professionnel en créant ensemble leur activité indépendante : Latinexpérience Voyages.

Mike, quant à lui, est originaire de Périgueux. Après avoir quitté la Dordogne à l'âge de 25 ans avec une formation de dessinateur industriel, il s'oriente vers le secteur de la construction et des travaux publics, où il exerce en conduite de travaux. Passionné de photographie, il développe progressivement cette activité en parallèle. Au sein de leur projet commun, il prend en charge toute la partie médias, photographie, reportage et webmarketing.

Des activités professionnelles complémentaires

Avec Latinexpérience, Sandra et Mike proposent des voyages sur mesure à destination des particuliers, comités d'entreprise et associations. Leur spécialité : l'Amérique du Sud, l'Amérique centrale, les Caraïbes, mais aussi des destinations plus lointaines comme l'Antarctique ou l'Amazonie. Forts d'un réseau de partenaires construit et entretenu depuis plus de 30 ans, ils offrent des expériences personnalisées, basées sur une relation client privilégiée.

Depuis la crise sanitaire, leur offre s'est élargie avec la création de déclinaisons vers d'autres continents avec les marques : Asiexperience, Afriquexperience, toujours dans une logique de voyage clé en main. Ils proposent également des destinations en Europe, dans l'océan Indien et en Polynésie.

De son côté, Mike développe depuis 2022 une activité de photographe corporate. Certifié en 2023 par une école de photographie parisienne, il se spécialise dans le reportage pour les TPE et PME locales, les portraits corporate ou encore les images produits. Son objectif : valoriser les entreprises du territoire à travers l'image, en mettant en lumière leur savoir-faire et leur identité.

Le choix de Négrondes : un retour aux sources

Après de nombreuses années passées à Perpignan, Sandra et Mike ont fait le choix de revenir en Dordogne pour se rapprocher de leurs familles. Leur installation à Négrondes s'est imposée naturellement.

Ils ont été séduits par l'immobilier attractif, qui leur a permis d'acquérir une maison à la campagne dans la tradition périgourdine, tout en restant à proximité de Périgueux et de Trélissac. La présence des services de proximité, l'école située en face de leur domicile, ainsi que la qualité de la vie scolaire ont été des éléments déterminants pour leur enfant.

Ils apprécient particulièrement la qualité de vie qu'offre la commune : calme, sérénité, esprit de village, en contraste avec l'environnement urbain qu'ils connaissaient auparavant. La présence de la fibre et des infrastructures existantes facilite également leur activité professionnelle à distance.

Des idées pour dynamiser la commune

Attachés à la vie locale, Sandra et Mike partagent plusieurs pistes de développement pour Négrondes. Ils évoquent notamment la création d'un petit marché local, l'ouverture d'un lieu de convivialité au cœur du bourg (type café ou bar associatif), ainsi que la valorisation de la place de l'église, notamment le dimanche matin.

Ils soulignent aussi l'intérêt de renforcer certains services : présence d'un médecin, mise en place d'une bibliothèque ou d'une boîte à livres, aménagements sportifs comme un terrain de tennis ou des parcours VTT, et installation de bornes de recharge pour véhicules électriques.

Une vision pour l'avenir

Dans les dix prochaines années, Sandra et Mike imaginent une commune dynamique, qui saurait se développer sans devenir une simple zone résidentielle. Selon eux, Négrondes bénéficie d'un positionnement stratégique, à la limite du Grand Périgueux et à l'entrée du Périgord Vert, avec un foncier encore accessible.

90 ANS DE VIE, 65 ANS D'AMOUR

Originaire de Négrondes, Marie-Rose fit la connaissance de Lucien natif de Neufchâtel en Normandie. Leur rencontre eut lieu à Paris, où tous deux travaillaient : Marie-Rose dans une banque et Lucien aux usines Simca.

Ils se sont mariés le 20 mai 1961. De cette union sont nés trois enfants: Philippe, leur premier fils, suivi de Christine treize mois plus tard, puis Corinne en décembre 1965.

Après leur mariage, le couple s'est installé aux Mureaux, où Lucien et Marie-Rose ont travaillé pour la mairie. En parallèle Lucien est devenu pompier volontaire et pratiquait le rugby.

A l'heure de la retraite, ils sont revenus vivre à Négrondes, retrouvant ainsi les racines et la famille de Marie-Rose: ses parents, son frère et ses 2 sœurs.

Aujourd'hui, leur plus grande richesse est sans doute cette famille qu'ils ont construite ensemble. Ils sont devenus grands-parents à cinq reprises puis arrière-grands-parents onze fois.

Le 14 mai dernier, famille et amis ont organisé une surprise à Lucien pour fêter ses 90 ans mais aussi les 65 ans de mariage avec Marie-Rose. Cette belle journée était remplie de joie et de souvenirs et Lucien et Marie-Rose étaient entourés de tous leurs proches.

Ils insistent sur l'importance de maintenir les services existants, comme le transport scolaire vers le collège, et de valoriser les infrastructures telles que la gare. Ils évoquent également des projets d'avenir comme la mise en place d'un service de voiture en libre-service et le développement de pistes cyclables sécurisées vers Sorges et Thiviers.

Entre enracinement local et ouverture sur le monde, Sandra et Mike incarnent une nouvelle dynamique pour Négrondes, où qualité de vie et projets professionnels peuvent se conjuguer harmonieusement.



Photos Isabelle DESGRAUPES

LABEL LIRE ET FAIRE LIRE

A l'occasion des 25 ans de cette association, Négrondes a sollicité et obtenu la labellisation « lire et faire lire ». La maire, Françoise DECARPENTRIE et son adjointe, Corinne CHANTRY-RIBIERE ont participé à la cérémonie de remise des labels mi-novembre 2025 à Paris.

Et fin mars, les bénévoles ont été conviés par la maire pour les remercier de leur implication.

Lire et faire lire, c'est quoi ?

Historiquement, cette association a été créée en 1999 par Alexandre JARDIN, écrivain, et Pascal GUÉNÉE, journaliste.

Lire et Faire Lire est un programme éducatif visant à transmettre le plaisir de la lecture en pariant sur le lien intergénérationnel en faveur d'enfants des écoles primaires, des centres de loisirs, des crèches ou des bibliothèques.

L'objectif est d'associer des lecteurs bénévoles sénior (plus de 50 ans) à de petits groupes d'enfants pour leur lire des histoires avec un rythme d'intervention qui dépend bien sûr de l'organisation propre à chaque structure, qu'elle soit scolaire ou de petite enfance.

L'association est présente dans chaque département et animée par des coordinateurs de la Ligue de l'Enseignement dont le référent en Dordogne est Gaël LASALVETAT, lequel gère une cinquantaine de bénévoles dans une quarantaine de structures.



(Crédit photo VW)

Pourquoi demander une labellisation ?

Négrondes est rentrée dans le dispositif et continue à l'être grâce aux enseignants qui se sont succédés dans notre école depuis de nombreuses années.

C'est à la fois une relation privilégiée entre les enfants et les seniors où les notions de respect et de solidarité trouvent tout leur sens dans ces échanges. Les plus âgés sensibilisent les plus jeunes à l'apprentissage et à la pratique ludique de la lecture, à la prévention aussi de l'illettrisme et les plus jeunes participent aux bien vieillir des seniors dont l'utilité sociale est avérée.

Cette association mérite de sortir de la confidentialité et cette labellisation est un moyen de la mettre à l'honneur, de valoriser les actions des lecteurs et de récompenser le travail accompli qui participe à entretenir le goût de lire chez les plus jeunes à l'heure où l'intelligence artificielle nous envahie.

Elle offre enfin la possibilité aux bénévoles d'échanger, de se former et d'avoir accès à de nombreux ouvrages, rencontres ou ateliers.

Parce que la lecture à voix haute s'apprend. Il faut savoir maîtriser le souffle, contrôler le débit verbal, adapter la mélodie pour mieux capter l'attention de l'auditoire et assurer une lecture qualitative aux enfants.

Il était normal donc de remercier les bénévoles passés et actuels pour leur engagement, de le faire savoir à tous, de donner envie à d'autres de faire partie de l'équipe pour que la vie des livres perdure et continue de construire un monde de lecteurs.



**ETUDE DU BOURG DE NÉGRONDES AVEC LE
CONSEIL EN ARCHITECTURE URBANISME ET
ENVIRONNEMENT DE DORDOGNE**

Quel développement, aménagements pour le centre village de Négrondes dans les 10 prochaines années ?

En complément du travail effectué sur le PLUI, le CAUE va accompagner la commune dans sa réflexion sur son développement dans les années à venir, tout en préservant son patrimoine naturel et bâti.

Démarche participative, un temps fort de rencontre avec les habitants, toutes générations confondues, est programmée jeudi 17 septembre de 16h30 à 19h30 autour d'une balade urbaine.

L'animation de déroule en deux parties : une balade de deux heures, suivie d'un temps d'échange et de restitution d'une heure dans une salle de la mairie.

Plus le profil des participants sera diversifié, plus la balade sera riche : hommes, femmes, retraités, actifs, commerçants... Et pourquoi pas également des enfants si vous connaissez des parents d'écoliers en CM2.

La démarche consiste à recueillir les idées, les besoins et les remarques autour du territoire vécu et perçu par les habitants.

Merci de vous inscrire auprès de la mairie, les places étant limitées à 30 personnes.

OBLIGATIONS LÉGALES DE DÉBROUILLAILLEMENT

Une obligation qui nous protège

Le saviez-vous ?

80 %

des feux de forêt éclosent à moins de 50 mètres des habitations

Quelles sont les périodes recommandées pour débroussailler ?

AUTOMNE - HIVER	PRINTEMPS	ÉTÉ
1 ^{er} DÉBROUILLAILLEMENT ET ENTRETIEN	ENTRETIEN	LIMITATION DU DÉBROUILLAILLEMENT

Risque d'incendie Sensibilité de la biodiversité

Quelles conséquences si je ne débrousaille pas ?

- La mise en danger des personnes et la perte de biens
- Une amende administrative de 50 €/m² non débroussaillé
- Des poursuites pénales
- Des répercussions sur le régime d'assurance

Où se renseigner ?

- En mairie
- Sur le site internet de la préfecture : www.dordogne.gouv.fr

Collectivités
Région Nouvelle-Aquitaine
Département de la Dordogne
DFC
DORDOGNE

Où s'appliquent les obligations légales de débroussaillage ?

Dans la zone constituée des massifs forestiers classés à risque et d'une bande de 200 mètres autour de ces derniers. Une cartographie indicative est disponible sur le site Internet Géoportail : www.geoportail.gouv.fr

Le débroussaillage est à la charge du propriétaire des constructions et installations de toutes natures.

- 1 Il doit être réalisé autour des constructions (sur une profondeur de 50 mètres) et autour des voies d'accès privées y menant (selon les conditions précisées dans l'arrêté préfectoral).
- 2 Si la parcelle est classée en zone U au document d'urbanisme, elle doit être intégralement débroussaillée.
- 3 En cas de débroussaillage chez mon voisin ?
► Si les travaux de débroussaillage s'étendent chez votre voisin, et s'il n'est pas tenu lui-même par cette obligation, vous devez débroussailler chez lui en obtenant son autorisation préalable (modèle de courrier disponible sur le site internet de la préfecture).
► En cas de refus, l'obligation et la responsabilité sont mises à sa charge. En cas de non-réponse ou de refus, signalez-le à votre mairie.
- 4 En cas de superposition d'obligations chez un tiers, des règles particulières s'appliquent. Elles sont présentées en détail sur le site internet de la préfecture.

PERMANENCES MAIRE & ADJOINTS

Une permanence est assurée chaque week-end du vendredi 17h30 au lundi matin 9h par le Maire ou un adjoint.

Numéro unique à composer : 05 53 55 30 20

ÉTAT CIVIL 2025 (ERRATUM)

Nous avons, par inadvertance, omis de faire paraître l'avis de décès de Madame BERSAC Claire, décédée le 27 septembre 2025 à Périgueux.

Nous présentons nos plus sincères excuses à sa famille et à ses proches.

PERMANENCE ERRE ELUS RURAL RELAIS DE L'EGALITÉ

La commune propose des permanences d'écoute, d'information et d'orientation, en toute confidentialité, pour des personnes confrontées à des situation de violences et/ou de discrimination.

Permanences en Mairie de 9h à 12h :

- Le 27 juillet 2026
- Le 21 septembre 2026
- Le 26 octobre 2026

Ces temps d'échanges sont ouverts à toute personne souhaitant être accompagnée ou orientée vers les structures compétentes.

Prise de rdv possible :

Mail: negronderre@gmail.com

Téléphone : 05 53 55 30 20

**BIENTÔT 16 ANS ?
PENSEZ AU
RECENSEMENT**

OBLIGATION LÉGALE

POUR QUI ?
Tous les Français âgés de 16 ans

POUR QUOI ?
Grâce au recensement :
• inscription d'office sur les listes électorales
• convocation en **JDC**
• possibilité de s'inscrire aux concours et examens
• possibilité de passer le permis de conduire

COMMENT ?
Rendez-vous en mairie ou sur www.service-public.fr

+ d'infos ici

**VOUS VENEZ DE VOUS
FAIRE RECENSER ?**

Vous pouvez télécharger immédiatement l'application **DÉFENSE+** qui vous donnera toutes les informations sur les différentes étapes de votre parcours, depuis le recensement jusqu'à vos 25 ans.

Outre la gestion de votre **JDC**, de vos données et de vos documents depuis votre profil, vous aurez la possibilité de développer votre **culture de défense** à l'aide de témoignages, d'anecdotes et de vidéos immersives. Vous pourrez également vous informer sur les **diverses formes d'engagements et d'opportunités** au sein de la communauté de défense.

N'hésitez plus, faites le choix de vous mobiliser pour la Nation et poursuivez votre engagement sur **DÉFENSE+**

Download on the App Store | GET IT ON Google Play

PHARMACIES

- Les urgences sont assurées du vendredi à 19 heures au vendredi suivant à 19 heures pour les pharmacies du secteur de garde d'Excideuil.
 - Les urgences sont assurées du samedi à 19 heures au vendredi suivant à 19 heures pour les pharmacies du secteur de garde de Thiviers
 - Chaque samedi après-midi, une des 2 pharmacies de Thiviers est ouverte de 14h00 à 19h00.
- Composez le 3237 (*) ou www.3237.fr pour connaître la pharmacie de garde la plus proche de votre domicile.
- (*) accessible 24h/24 - 0,34 €/min

INFOS PRATIQUES

MAIRIE DE NÉGRONDES

Ouverture :

Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi : de 9h15 à 12h et de 14h à 17h Mercredi : de 9h à 12h - FERMÉE AU PUBLIC L'APRÈS-MIDI

Tel : 05 53 55 30 20 mairie@negrondes.fr

L'AGENCE POSTALE

Ouverture :

Du Lundi au Samedi : de 9h à 12h

Tel : 05 53 55 22 22

Départ du courrier : Lundi au Vendredi : 14h Samedi : 12h

CABINET D'INFIRMIERS

Soins à domicile

Au cabinet : sur RDV uniquement de 7h30 à 8h du Lundi au Vendredi Place Jean-Paul CHAMINADE

Tel : 05 53 55 16 03 - 06 88 50 42 85

ÉCOLE PRIMAIRE

Accueil péri-scolaire : Matin : 7h00 - 8h40 Soir : 16h30 - 18h30 Tel : 05 53 55 30 24 - 06 88 50 30 23

SERVICES AUX PERSONNES AGÉES

CIAS Périgord Limousin

Secteur Thiviers : tél. 05 53 62 06 22 cias-thiviers@perigord-limousin.fr

Secteur Jumilhac : tél. 05.53.52.58.17

cias-jumilhac@perigord-limousin.fr

http://www.negrondes.fr/upload/CIAS_PERIGORD_LIMOUSIN-1.pdf

Aide et services aux personnes du Haut Périgord

05 53 62 39 82

1 espace Pierre Beylot 24800 THIVIERS

ASSAD-SIAD

CUBJAC

05 53 05 32 00

Portage de repas - 05 53 62 25 01 secteur Thiviers

Centre d'information gérontologique Clic 24 - 05 53 53 62 62 EHPAD « résidence le Colombier » à THIVIERS - 05 53 55 00 71

Gendarmerie : 17

Pompiers : 18

SAMU : 15

Numéro d'urgence européen : 112

